

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles N° 38-46-49- 50 de la loi N° 23/12 du 05/08/2023 portant les regles generales des marche public et l'article 161 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service publics

Le Président de l'Assemblée Populaire Communal, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2026 paru aux journaux « الحياة » et « HORIZONS » le 29/01/2026 relatif au :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES VOIRIES

LOT 01:Réhabilitation de la voiries Urbain Hai Nasr

LOT 02 : Travaux D'aménagement de la Voiries (El Modjahid Boudouaa Abde salem Et Fatah Ahmed Et El Moudjahid jahed Menaouar) Hai Cherif Yahia Commune Es Senia

Après ouverture des plis, examen et évaluation des offres, les marchés ont été attribué provisoirement au soumissionnaire indiqué au tableau ci-dessous :

Entreprise Retenue	Projet	N identifica	Montant de l'Offre (DA) ttc	Délai de Réalisation	Observation
Eurl Centre Djettou Des Routes	LOT 01:Réhabilitation de la voiries Urbain Hai Nasr	000709080592862	30 077 250.00 Apré correction 30 969 750.00	04 mois	pré qualifié techniquement Offre moins disante financièrement
Groupement Cd Bounadjah Construction Et Gaouzi Mohamed	LOT 02 : Travaux D'aménagement de la Voiries (El Modjahid Boudouaa Abde salem Et Fatah Ahmed Et El Moudjahid jahed Menaouar) Hai Cherif Yahia Commune Es Senia	17908010047436400800	26 995 150.00	04 mois	pré qualifié techniquement Offre moins disante financièrement

délai de dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour tout éventuel recours introduit auprès du président de la commission des recours, à compter de la première parution de cet avis, et ce conformément à l'article 56 de la loi cité ci-hauts.

Pour les autres soumissionnaires, ceux-ci peuvent se rapprocher des services des marchés, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de l'apparition de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.